

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE TOURS**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale - M. BLOCH (Gilles) ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm 2018-15 portant création de l'Unité 1253 et nommant Madame Catherine BELZUNG ;

Vu le courrier daté du 6 janvier 2021 de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du président du Haut Conseil de l'évaluation et de la recherche et de l'enseignement supérieur ayant pour objet l'évolution du calendrier des évaluations par ledit Haut Conseil des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche.

**Décident :**

Article 1 : L'Unité Mixte de Recherche U1253 intitulée « Imagerie et Cerveau / Imaging and Brain : iBrain » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2023.

Article 2 : Madame Catherine BELZUNG est reconduite dans ses fonctions de Directrice de cette Unité jusqu'au 31 décembre 2023.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2023.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**



**Gilles Bloch**  
Président-directeur général de l'Inserm

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE TOURS**

A. Giacomini

The seal of the University of Tours is circular, featuring a central emblem with a book and a quill, surrounded by the text "UNIVERSITE DE TOURS" and "FONDÉE EN 1109".